

Espaces Verts - Programme de travaux 2005 - Demandes de subventions

M. l'Adjoint ALAUZET, Rapporteur : Ce programme de travaux s'inscrit dans le cadre du PPI et des choix budgétaires 2005.

Concernant les tranches annuelles, il faut signaler, pour la troisième année consécutive, une augmentation significative de l'enveloppe destinée à l'entretien des grands arbres de nos promenades. Cette évolution est rendue nécessaire en raison du changement climatique et notamment la sécheresse doublée de la canicule de l'été 2003.

Le «grand programme de petits travaux» se traduira par des améliorations significatives des espaces de proximité dans les quartiers, avec l'objectif de favoriser l'agrément, les rencontres et les échanges entre les habitants, ainsi que divers activités et jeux pour toutes les générations. Ainsi, 2005 verra la réalisation d'un espace multi-usages et multi-générationnel sur l'espace rue Renoir à Planoise et dans la Combe Ducat à côté de la maison de quartier de Saint-Ferjeux, ainsi que divers aménagements dans d'autres quartiers (Planoise, Battant, Saint-Ferjeux, Saint-Claude, Grette-Butte, Chaprais, etc.). Un effort particulier sera entrepris pour assurer la tranquillité de certains espaces par des dispositifs interdisant l'intrusion des scooters.

Cet objectif de favoriser la rencontre entre les habitants sera doublé d'une volonté forte de responsabilisation individuelle à travers la poursuite de l'installation d'équipements qui favorisent le maintien de la propreté de notre ville.

Une première tranche d'intervention de réhabilitation sera engagée sur les jardins familiaux de Rosemont et un nouveau site de quelques parcelles sera ouvert à la source de la Mouillère (Isenbart).

Une mise en valeur de la promenade Micaud est prévue par une intervention sur la fontaine et sur le bassin.

2005 sera également l'année de préparation du projet d'aménagement du Parc Urbain de Planoise avec l'intervention d'un bureau d'études paysagiste.

La mise en valeur de la colline de Rosemont et le démarrage des interventions sur celles de la Roche d'Or, de Bregille et notamment le Grand Désert se poursuivront, dans une démarche plus globale de valorisation de l'infrastructure verte et de renforcement de l'attractivité de ces espaces pour les Bisontins et pour les touristes, notamment par un confortement des sentiers, des milieux naturels et des espaces remarquables.

Enfin, les conditions et l'efficacité du travail des jardiniers seront améliorées grâce à la modernisation de l'établissement horticole.

Dans le cadre du programme de travaux prévus au budget 2005, la Commission Environnement propose en conséquence la répartition suivante :

1) Investissement

1-1 Tranches annuelles

Au titre du chapitre 21.823.2158.00507 - 34000

- **matériels, outillage** (équipes d'entretien des espaces verts et de production horticole) **27 950 €**

Au titre du chapitre 21.823.2188.00507 - 34000

- **mobilier urbain** (bancs, corbeilles...) **38 655 €**

Au titre du chapitre 23.823.2312.00507 - 34000

*** tranche annuelle de gros entretien des espaces verts - sécurité et maintenance du patrimoine** **338 740 €**

Le programme prévisionnel s'établit comme suit :

. soins aux grands arbres	95 000 €
. clôtures, garde-corps, grilles, protections bois, barrières de délimitations d'accès, ...	35 000 €
. améliorations d'usage et de sécurité dans les espaces verts, tels : - square Jean Jaurès : fermeture et protection anti-scooters - square Pergaud : protection anti-scooters - square Deubel : bordures de délimitation - Jardin du Casino : protections - Esplanade des Droits de l'Homme : remplacement de grilles d'arbres - Planoise : réfection d'un terrain de boules - Planoise et secteurs Est, divers lieux : réhabilitations ponctuelles d'espaces dégradés ou aménagements de délaissés...	110 000 €
. pose de mobilier de convivialité et de propreté	30 000 €
. modernisation de l'établissement horticole (tunnels)	56 000 €
. petits aménagements divers, travaux d'urgence	12 740 €

Au titre du chapitre 23.823.2312.96013 - 34000

*** travaux de rénovation des aires de jeux publiques** **158 577 €**

. aménagement d'aires de jeux pour enfants, telles : - quartier Saint-Ferjeux / Malcombe...	
. travaux de maintien de la conformité des aires de jeux, telle la réfection de sols amortissants	
. aménagement d'aires de jeux, loisirs, pour adolescents, telles : - espace Renoir - espace Butte-Pergaud (travaux de réhabilitation)...	

Au titre du chapitre 23.824.2312.89038 - 34000

*** travaux divers d'amélioration et d'équipement des espaces verts dans les quartiers (canisacs, ...)** **8 380 €**

1-2 Opérations individualisées

Au titre du chapitre 23.823.2312.87024 34000

* travaux d'aménagement et d'équipement des jardins familiaux, tels :	65 000 €
. Isenbart - création	
. Rosemont - travaux d'amélioration	

Au titre du chapitre 23.823.2312.3614 - 34000

* promenades et jardins du Centre-Ville, tels :	170 000 €
. Square Castan - réhabilitation, signalétique d'information	
. Promenade Micaud - réhabilitation	

Au titre du chapitre 23.823.2312.3615 - 34000

* parcs et jardins des quartiers, tels :	135 000 €
. Rue Renoir	

- . Combe Ducat
- . Source et ruisseau de la Mouillère
- . Promenade des berges du Doubs

Au titre du chapitre 23.823.2312.3616 - 34000

*** aménagement des collines, telles :** **120 000 €**

- . Chaudanne et Rosemont – pelouses sèches et milieux naturels : mise en oeuvre des plans de gestion, travaux de restauration, signalétique, information sur les milieux naturels...
- . Roche d'Or - sentiers, milieux naturels...
- . Bregille - sentiers, milieux naturels...
- . Citadelle, Chapelle des Buis - sentiers...

Au titre du chapitre 23.823.2312.5038 - 34000

*** Parc Urbain ORU Planoise** **160 000 €**

2) Fonctionnement

*** travaux de premiers entretiens dans les quartiers**

Au titre des chapitres	011.823.61521 – 34000	120 000 €
	011.412.61521 – 34000	8 100 €

Le Conseil Municipal est appelé à :

- approuver le programme proposé,

- solliciter pour les opérations concernées les aides financières de l'Etat, de la Région, du Département, d'autres organismes le cas échéant, sur différents programmes (dont ATSR), la Ville de Besançon s'engageant à financer la part restant à sa charge aux budgets de l'année 2005,

- inscrire par décisions modificatives au(x) budget(s) de l'exercice courant le montant des participations, à réception des décisions attributives de subventions, en recettes aux chapitres 23.823.1321/1322/ 1323/1326.00507/03614/03615/03616/87024.34000,

- autoriser M. le Maire à signer le (ou les) marché(s) à intervenir, après mise en concurrence, ainsi que le (ou les) avenant(s) permettant l'exécution complète des travaux, y compris les travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget 2005.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 8 et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 3 mars 2005.